



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 1^{ER} JUILLET 2025 A 19 H

COMMUNE
DE
DEMI-QUARTIER

PROCES VERBAL

HAUTE-SAVOIE

PRESENTS: Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Jean-Pierre SOCQUET, Adjoints, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Gaspard CHATELLARD, Catherine CABROL, Marie-Laure GAIDDON, Céline GACHET, Jérémie MARIN, Bertrand MARIN-LAMELLET.

EXCUSEES : Mesdames Sandrine BIRSAL, Muriel MORAND (pouvoir à Monsieur Pierre SOLLE),

ABSENTE : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Monsieur Pierre SOLLE a été élu secrétaire de séance.

Après avoir validé le procès-verbal de la séance du 29 AVRIL 2025, le Conseil Municipal :

1. **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents, un protocole d'accord passé avec les Communes membres du SIVOM du Jaillet pour la réalisation de la caserne des pompiers, afin de définir les participations de chacun : apport en numéraire pour les communes de Praz-sur-Arly, Demi-Quartier et Combloux, apport en nature et en numéraire pour la commune de Megève ; les participations sont évaluées à :

COMBLOUX	1 341 844.94 €
MEGEVE	466 574.64 €
DEMI-QUARTIER	607 910.86 €
PRAZ SUR ARLY	998 669.50 €

2. **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents, une convention avec le SIABS, en vue de définir les modalités administratives, techniques et financières relatives à la facturation et au reversement des redevances assainissement au SIABS, rappelant que la Commune lui a transféré la compétence assainissement ;
3. **DECIDE** à l'unanimité des membres présents, de fixer à quarante-et-un le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc pour le prochain renouvellement en 2026, réparti comme suit :

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE	NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES
COMBLOUX	2 094	2
CONTAMINES-MONTJOIE	1 083	1
CORDON	984	1
DEMI-QUARTIER	803	1
DOMANCY	2 203	2
MEGEVE	2 927	3
PASSY	10 852	10
PRAZ SUR ARLY	1 289	1
SAINT GERVAIS LES BAINS	5 678	5
SALLANCHES	17 041	15
TOTAL	44 954	41

4. **FIXE** à l'unanimité des membres présents, le montant du loyer mensuel de l'appartement A1 situé 290 route de la Plate, de type T3 et de 79.97 m² à 879.03 € et le montant des charges à 160 € ;
5. **ACCEPTE** à l'unanimité des membres présents, de passer une convention avec l'agence nationale de traitement automatisé des infractions, pour la mise en œuvre de la verbalisation électronique sur le territoire de Demi-Quartier ;
6. **APPROUVE** la suppression d'un poste d'adjoint technique à mi-temps par la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à mi-temps, à l'unanimité des membres présents ;
7. **ACCEPTE** de créer 4 postes d'agents recenseurs en vue des opérations de recensement de la Commune prévues du 15 janvier au 15 février 2026, à l'unanimité des membres présents ;
8. **PREND** connaissance des informations suivantes :
 - De la décision n° 2025-04 du 2 juin 2025 pour la passation d'un marché de fourniture d'une saleuse, pour un montant de 243 000 € TTC, avec une reprise de l'ancien matériel pour 40 000 € ;
 - De la décision n° 2025-05 du 13 juin 2025 sollicitant une subvention de 100 000 € auprès de la région, pour l'aménagement d'une voie douce sur le parking de la Princesse ;
 - De la décision n° 2025-06 du 12 juin 2025 validant le bon de commande auprès de la Colas d'un montant de 649 379.11 € pour les travaux d'aménagement du parking de la Princesse, dans le cadre du marché à bon de commandes passé en groupement ;
 - De la présentation faite par la société Boucl'Energie pour la mise en œuvre d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Princesse ;
 - De l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la Gouille des Sales ;
 - De la réception des travaux de création d'une canalisation AEP entre l'Encraty et Prapacot qui aura lieu prochainement ;

- Des travaux d'aménagement du parking de la Princesse qui commenceront prochainement. En parallèle, des toilettes publiques autonettoyantes ont été commandées et la consultation pour l'installation de distributeurs alimentaires automatiques est en cours de préparation ;
- D'un avant-projet sommaire concernant la construction de deux bâtiments de logements communaux sur le terrain de la Plate ;
- De l'état des lieux qui a été réalisé concernant la remise des installations de la télécabine de la Princesse au nouvel exploitant du contrat de délégation de service public de la Princesse ;
- De la cérémonie de pose de la première pierre des logements en cours de réalisation sur le terrain de la « Vagère » qui a eu lieu le 12 juin dernier ;
- Des travaux d'installation de la télécabine de Beauregard en cours ;
- Du fonctionnement du télésiège de la Ravine durant l'été, à raison de 3 jours par semaine ;
- Des travaux qui seront réalisés pour dévier le chemin rural de la Ravine au niveau du télésiège, pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité durant la période du ski ;
- De remerciements suite à l'octroi de subventions ;
- Du voyage organisé avec une délégation d'élus de Demi-Quartier à Crasville en Normandie, qui sera reçue par le Conseil Municipal de cette commune ;
- Des résultats sportifs de Camille CABROL et Florian LORIOT et de leurs remerciements ;
- Des remerciements adressés à Monsieur Pierre SOLLE, Premier Adjoint, à Madame Pierrette MORAND, adjointe à la Mairie de Megève, et aux services municipaux de Megève, pour l'organisation de la sortie des Aînés qui a eu lieu le 26 juin 2025 ;
- De l'Etat-Civil à la date du 1^{ER} juillet 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 45.

Le Maire,

Stéphane ALLARD.

Le secrétaire de séance,

Pierre SOLLE.